

JUIN 2015

# FdR n° 8

Feuille de Route, nouvelle série : organe de diffusion et d'études de l'association S.E.H.R.I.

<http://sehri.forumactif.com/>

SEHRI, association loi 1901, fondée en 2007

12 rue de la Liberté, 01000 Bourg-en-Bresse

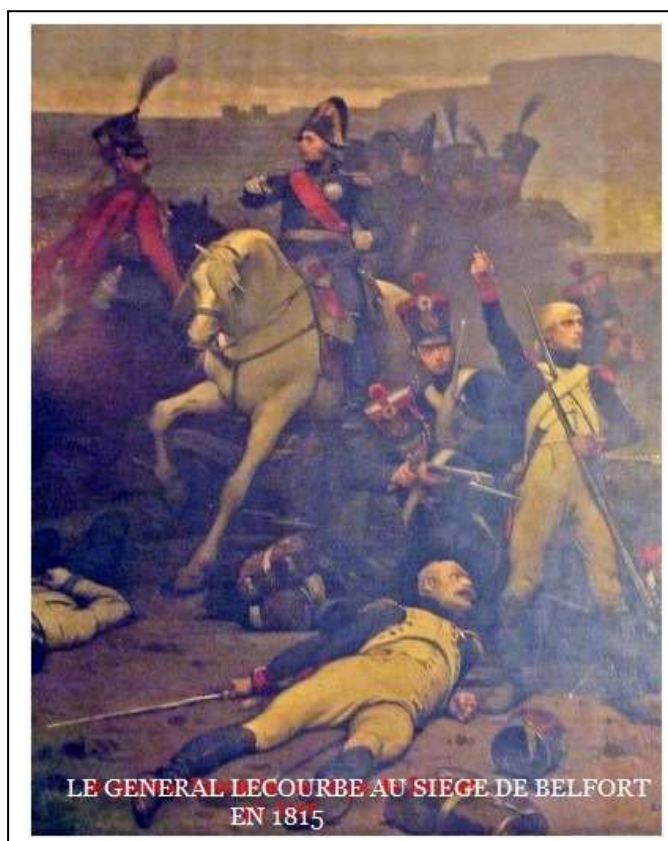
**SPECIAL BICENTENAIRE 1815**



## **LE CORPS D'OBSERVATION DU JURA**

Composé de 4 divisions, il est commandé par le général Lecourbe, aidé de trois aides-de-camp, dont le quartier-général est à Belfort. Le corps compte la 18<sup>e</sup> division d'infanterie, les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> divisions de réserve composées de gardes nationaux et la 8<sup>e</sup> division de cavalerie. Son aire tactique comprend les places de Belfort, Langres et Montbéliard ainsi que la 6<sup>e</sup> division militaire. Les régiments composants le corps d'observation du Jura sont les 6<sup>e</sup>, 48<sup>e</sup>, 58<sup>e</sup>, 83<sup>e</sup> régiments d'infanterie de ligne, le 4<sup>e</sup> régiment d'artillerie à pied, le 4<sup>e</sup> régiment d'artillerie à cheval, le 8<sup>e</sup> escadron du train, 2<sup>e</sup> régiment de sapeurs, les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> hussards et le 13<sup>e</sup> chasseurs à cheval. Malgré tout cela, la 18<sup>e</sup> division d'infanterie et la 3<sup>e</sup> de cavalerie n'alignent que péniblement 10 000 hommes.

Le 15 juin, le parc d'artillerie de la 18<sup>e</sup> division d'infanterie a été doté les 7 et 10 juin des munitions nécessaires à armer les troupes : 11 035 cartouches de fusils et 1 738 silex pour le 6<sup>e</sup> de ligne, 9 100 cartouches et 2 400 silex pour le 52<sup>e</sup> et 1 600 cartouches et 98 silex pour le 1<sup>er</sup> régiment d'artillerie.



**LE GENERAL LECOUBE AU SIEGE DE BELFORT  
EN 1815**



Extrait d'un cahier de correspondance inédit sur le corps d'observation du Jura

« 15 juin [1815]

...Ne croyez-vous pas, monseigneur, qu'une proclamation donnée par votre excellence ferait un effet merveilleux. Elle encouragerait les uns, elle enflammerait les autres et ferait trembler les malveillants. Je ne puis vous dissimuler qu'ils sont nombreux.

Ordonnez, vous serez obéis.

15 juin 1815

A monsieur le général baron Marulaz, commandant la 6<sup>e</sup> division militaire

Monsieur Rechery, commandant de la citadelle, au nom de monsieur le capitaine des canonniers retraités réclame de vos bontés la distribution de la ration d'eau de vie de. Ces vieux retraités, journellement, son temps aux travaux des fortifications. Si il est en votre pouvoir, mon général, de leur accorder cette faveur, vous satisferez votre cœur que vous dictiez d'avoir soin de ceux qui aiment et qui ont bien servi la Patrie.

Les chaleurs approchent, il faut aussi bien faire de distribuer du vinaigre pour corriger la crudité de l'eau, la santé d'un militaire est bien première, surtout dans ce moment. La première économie la plus sûre est de dépenser tout ce qui est nécessaire aux corps de nos braves défenseurs.

Du 15 juin 1815

Au même

La désertion continue dans les bataillons de gardes nationaux. Monsieur Charnas, major des 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> du département de l'Ain me rend compte que du 12 au 13 de ce mois, dix hommes de la 6<sup>e</sup> compagnie du 5<sup>e</sup> bataillon de l'Ain ont déserté de Besançon. Il attribue ce malheur à une lettre qu'un nommé Maynaul à Rillieux, canton de Montluel, a envoyé à son fils, grenadier dans la dite compagnie. Cette lettre porte : je suis bien fâché que tu sois parti parce que les déserteurs ne sont pas poursuivis ; et le même soir, ce grenadier a déserté avec les neuf autres.

Cette phrase : parce que les déserteurs ne sont pas poursuivis, est donc une preuve bien forte que les poursuites faites contre les déserteurs ne sont pas multipliés soit par la gendarmerie soit par les maires et les sous-préfets.

Il faut, mon général, qu'il y ait quelques malveillants

*inconnus pour favoriser la désertion. J'en juge par une lettre que j'ai reçu de monsieur le préfet du Doubs, il m'écrit : j'emploie tout les moyens ordinaires et extraordinaires pour améliorer un état des choses qui malheureusement offre des obstacles bien difficiles à réduire...*

*25 juin 1815 au chevalier Zadere*

*Je vous fais mes sincères remerciements de tout l'intérêt que vous prenez pour assurer notre subsistance en viande. J'ai en l'honneur de voir mr Boyer, inspecteur général des vivres, pour le corps d'observation du Jura. Il m'assure que dorénavant, nous ne manquerons pas de viande.*

*J'ai fait hier une longue tournée sur la frontière pour y placer un bataillon en différents endroits sur une ligne de huit lieues. Demain, j'enverrai à mr le lieutenant-général Laplaine, le nom de tous les endroits que le bataillon occupe afin qu'il connaisse ma position et que si je puis de mon côté lui être utile en quelque chose, qu'il me l'indique, je le ferai comme je suis persuadé qu'il en agira de même à mon égard.*

*25 juin [1815] au général Lecourbe*

*J'ai l'honneur de vous rendre compte que le 23 au soir, monsieur le maréchal comte Jourdan m'a envoyé la lettre que vous lui avez adressé datée d'Astrick le 21, avec ordres de remplir toutes vos intentions.*

*Vous désiriez, mon général, que les deux bataillons des cotards se portent de suite sur la frontière appuient leur droite au Quison, à gauche de Morteau se liant avec un détachement qui viendrait à viler de Morteau et la gauche se portant à Indevillers.*

*En conséquence, pour pouvoir vous faire un rapport exact des positions, je me suis transporté exprès sur les lieux, voici le détail de mes opérations après vos ordres : Villers, une compagnie du 1<sup>er</sup> bataillon de l'Ain ».*

La mission du corps d'observation est de couvrir la place forte de Belfort et de maintenir les liaisons avec le général Rapp vers le Nord et avec le maréchal Suchet vers le Sud. Il ne peut que livrer des combats retardataires en se retirant sur Belfort. Lecourbe tente de résister à Altkirch puis à Dannemarie pris par l'ennemi le 27 juin 1815.

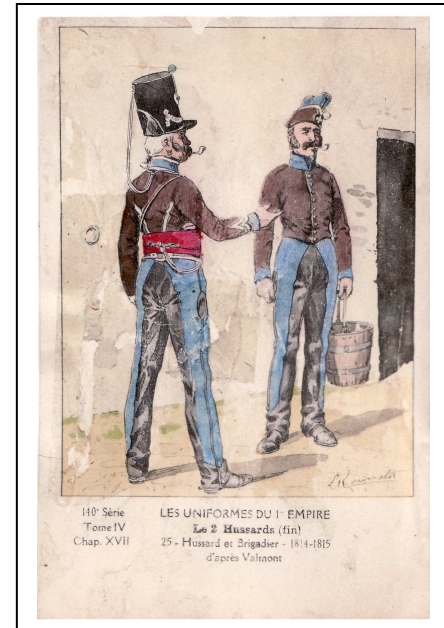
Entre le 16 et le 29 juin, le 6<sup>e</sup> de ligne consomme 30 820 cartouches ; le 2<sup>e</sup> bataillon de la Côte d'Or 10 000, le 52<sup>e</sup> de ligne 27 000, le 102<sup>e</sup> de ligne 28 250, le 3<sup>e</sup> hussards 8 000, le 1<sup>er</sup> de la Haute Saône 300, le 3<sup>e</sup> de la Haute Saône 2 000, le corps francs de la Côte d'Or 6 000 et l'artillerie à pied 1 940. Le 29, le général Abbe, commandant l'avant-garde française, prend position à l'est de Chavannes Sur l'Etang dans le Haut Rhin puis sur la crête est de Foussemagne sur le Territoire de Belfort, village d'abord emporté par les autrichiens puis reconquis par les troupes françaises. Un combat éclate à Foussemagne. Le 29 juin, l'artillerie française du corps d'observation du Jura tire 12 boîtes à balles de 6 sur l'ennemi, mais aussi 108 boulets de 6 et 16 obus de 26. Le parc d'artillerie perd dans ce combat du 29, 26 cannes à feu, un dégorgeoir, un écuvilon et 3 lavoirs cassés par des boulets. Le 1<sup>er</sup> juillet, ce sont 63 boîtes à balle de 6 qui sont tirés sur l'ennemi mais aussi 12 boîtes à balles de 24, 92 obus de 24 et 476 boulets de 6. Le 6<sup>e</sup> de ligne consomme 8 960 cartouches, le 52<sup>e</sup> de ligne 40 800, le 1<sup>er</sup> de la Haute Saône 6 000, le 3<sup>e</sup> hussards 8 900 et le 102<sup>e</sup> de ligne 16 090 cartouches.

Le 11 juillet 1815, les deux armées signent à Bavilliers une

convention d'armistice mettant fin aux opérations.

## LE 2<sup>E</sup> HUSSARDS EN 1815

Le 2e régiment de hussards est chargé de la défense de Belfort pendant les Cent Jours. Sous les ordres du général baron de Rambourgt, commandant la 2e Brigade de la 8e division de cavalerie, le colonel de Séganville à la tête de trois escadrons du 2e Hussards donne les derniers coups de sabre de la campagne au combat de Sevenans, le 1er juillet 1815, où une charge brillante contre l'infanterie autrichienne permet de faire 600 prisonniers. Le régiment déplore un officier mort de ses blessures et deux officiers blessés.



DRAPEAU MODELE 1815 DU 2ME REGIMENT DE HUSSARDS.

Biface, en soie tricolore brodée sur le pourtour d'une frise de feuilles de laurier en canetille et cabochon or et bordé de franges en passementerie or. Avec sa partie en soie s'enfilant dans la hampe. Inscriptions brodées en fort relief en canetille or : A l'avers :

« L'EMPEREUR AU 2ME REGIMENT DE HUSSARDS

» Au revers : « AUSTERLITZ, JENA, FRIEDLAND

» Présenté sur fond de satin bleu, sous verre, dans un cadre biface pivotant en bois et stuc doré à décor de palmettes, reposant sur un pied tripode laqué vert enrichi d'un décor de palmettes et d'étoiles, à l'or.

Dim du drapeau : 55 x 55 cm.

Ht totale avec



présentoir : 2m.

Dorure de la canetille passée A.B.E. (Légèrement insolé, taches. 1815.

Estimé à 25 000 euros, il a été adjudgé à 36 000 euros

### **LE 3<sup>E</sup> REGIMENT D'ARTILLERIE A PIED A L'ISLE BOURBON EN 1815**

Voici trois extraits de lettres de Joseph Marion, né en 1786 et mort 1855, engagé volontaire vosgien dans les armées napoléoniennes en 1813. Il participe à la campagne de France en 1814 et fait partie des troupes françaises chargée du rétablissement de l'autorité française après l'occupation de L'Isle Bourbon (La Réunion) par les Anglais entre 1803 et 1815.

1° Pli avec marque postale linéaire 16 ROCHEFORT 42 x 10 adressée à Nicolas Le Roi cordonnier à Gérardmer département des Vosges arrondissement de Saint Dié Canton de Bruyères : « A bord de l'Africaine [navire] ce 8 octobre 1814....En même temps envoyez moi cinquante francs. .Nous avons reçu hier la solde de cinq mois d'avance . Comme nous partons quelques temps, l'argent est une bonne compagnie. Nous allons dans un fort beau pays à ce que l'on dit. Nous allons à Lille Bourbon et nous devons arriver au moi de janvier prochain.. Nous serons plus heureux qu'en France. N'oubliez jamais ma filleule .Faites pour elle ce que vous feriez pour moi...Vous me direz si vous avez reçu ma lettre de Rochefort...Mon adresse J Marion caporal dans la 2° compagnie du 3° Régiment d'artillerie à pied à bord de l'affricaine poste restante à Rochefort ».

2° Pli avec marque postale linéaire 28 Brest 25 X 10 adressé à Mr George Marion boucher à Gérardmer par St Dié Vosges. "Saint Denis le 6 avril 1815 mon cher père et ma chère mère .Je vous écrit la présente pour vous annoncer mon arrivée à Lisle de bourbon dont nous y sommes débarqués le 6 avril et en bon port dieu merci. Notre traversée a été un peu longue nous avons été quatre mois et demy en mer ce qui nous a beaucoup impasianté quoique nous n'ayons rien souffert pour la faim et pour la soif mais nous avons beaucoup souffert par la chaleur dessous la ligne du soleil (l'équateur) que nous avons traversé pendant le courant de janvier avec un calme qui nous tenu là pendant 8 jours.

Nous avons aussi beaucoup souffert par les mauvais tems et les vents contraires..pour savoir ce que c'est que la mer, il naviguer pour en connaître le danger..Enfin je suis content d'être à terre..Il paraît que nous serons très bien dans notre isle. Nous avons des vivres plus qu'il n'est possible d'en manger en viande de boeuf et de cochon nous avons tous les jours par homme trois onces de sucre et deux onces de café et du rom qui est comme une espèce d'eau de vie un titre pour quatre hommes tous les jours..Nous ne monterons pas la garde, nous allons seulement faire quelques tournées dans les batteries tous les jours..je crois que la plus grande souffrance sera la chaleur car nous avons l'automne à présent et il fait plus chaud qu'en europe dans les grandes chaleurs de l'été. Lisle bourbon est assez fertile en blé, en toutes sortes de poivrieres et de girofles et en ris et en millet

en sucre, en café et des fruits de plusieurs espèces que nous ne connaissons pas , l'on n'y voit aucun fruits d'Europe , les pommes de terre y sont très bonnes ...Mon cher père voilà une vérité que je vous écris que vous aurez peine à croire , quand je vous dirai que nous avons relâchés au cap de Bonne Espérance pendant quinze jours et que ce qui m'a beaucoup étonné de voir les moutons de la manière dont ils sont bâtis quand je vous dirai que la queue de ces moutons pèse douze à quinze livres ce qui est incroyable pour ceux qui n'ont pas vu ça Jamais je ne l'aurais cru et à l'isle de France et à bourbon les boeufs et les vaches ont des bosses sur le dos comme les chameaux et dans ces bosses c'est du suif, comme les moutons du Cap, tous leur gresse est dans la queue , ils n'en ont point du tout sur les roignons enfin il y a bien d'autres choses bien remarquables et différentes d'Europe il y a aussi (les esclaves noirs) leur nombre en est très considérable. ils travaillent comme des boeufs enfin l'on n'y voit point de chevaux. C'est eux qui font tout, on les attèle à des voitures comme des bêtes, il y des habitants qui en ont cinq à six cents et on les mène au travail à coup de foix (fouet) et de triques , il y a un blanc qui en conduit une cinquantaine comme on conduit un troupeau...Comme nous voilà éloigné les uns des autres..je vous recommande toujours bien ma petite filleule ainsi qu'à Nicolas le Roy dont je ne veux pas qu'on prenne rien dans ces deux cents francs pour l'entretien...Je souhaite qu'après la campagne de l'Afrique je souhaite vous revoir en bonne santé.

Mon adresse J Marion caporal dans la 21° compagnie du 3° Régiment d'artillerie à pied en garnison à Saint Denis à l'Isle Bourbon en affrique .Vous enverrez vos lettres à la poste de Brest ou de Rochefort , je crois qu'il se fera deux expéditions par mois ou une taxe 10 à la plume ».

3° Pli avec marque linéaire 28 Brest 25 X 10 adressée à Nicolas Leroy Cordonnier à Gérardmer. "Saint Denis 6 avril 1815 ...je suis content d'être arrivé à terre car le trajet de la mer m'a beaucoup ennuyé ainsi que bien d'autres, enfin nous sommes parvenus à débarquer le trois avril en bon port dieu mercy..selon toutes les apparences nous serons très bien à l'isle bourbon et il était temps d'arriver car la campagne de mer est bien fatigante. nous avons été quatre mois et demy pour faire nos 3600 lieux Nous avons relâché au cap de Bonne Espérance quinze jours du 10 au 25 février c'était le temps des vendanges et des récoltes enfin nous entrons en yvers et vous en été mais il parait que les yvers ne sont pas bien rudes à peu près comme l'été en europe...(question et placement d'argent)...Les deux cents francs de ma filleule je ne veux pas qu'on y touche. Vous prendrez dans mes intérêts ce que vous aurez besoin pour son entretien.. ne lui laissez manquer de rien en fet d'habillement et pour son école la même chose... La monnoye du pays est de six liards qui vallent trois sous du pays donc avec six liards vous pouvez aller vous amuser au café ...Mon ami hubert étienne je te prie d'avoir soin de ma filleul et de lui tenir lieu de parrain durant toute mon absenceet de veiller sur sa conduite..nos anciens amis pour la vie...

J Marion caporal d'artillerie en garnison à Saint Denis Isle Bourbon en Affrique ».



DOCUMENT D'ARCHIVES – Archives documentaire SEHRI P416

Lettre de Mouton-Duvernet rendant compte des mesures prises pour arrêter Napoléon

Grenoble

6 mars 1815

( 8 )

N.º 4.

Paris, le 5 mars 1815.

Vous voudrez-bien, Monsieur le Général, prendre les ordres de S. A. R. Monsieur qui se rend à Lyon.

J'ai l'honneur de vous saluer avec une considération distinguée.

Le ministre de la guerre, Maréchal duc de DALMATIE.

N.º 5.

Au prince d'Esling.

Valence, le 10 mars 1815.

MONSIEUR LE MARÉCHAL,

Nous étions ce matin dans l'attente la plus impatiente des nouvelles de Lyon, et nous n'en avons point reçu.

Nos généraux sont arrivés hier soir de Die, où leur présence et celle de leur troupe devenait tout à fait inutile d'après les progrès de Buonaparte, et son entrée à Grenoble sans résistance.

M. le lieutenant-général baron Mouton-Duvernet, a reçu presque en même temps un ordre de Napoléon d'aller le rejoindre, et une invitation du ministre de la guerre de se rendre à Lyon pour y prendre les ordres de *Monsieur*.

Ce conflit ne l'a point embarrassé. Il est parti cette nuit pour Lyon; mais il n'était pas sans inquiétude sur le moyen d'y arriver, parce que si, comme des rapports parvenus à l'état-major l'ont assuré, l'avant-garde de Buonaparte a couché à Moirans, dans la nuit du 8 au 9, il est vraisemblable que sa troupe est maintenant dans les faubourgs de Lyon.

Ce département continue à jouir de la plus grande tranquillité et à se bien montrer.

Nous attendons les ordres que M. le lieutenant-général Mouton-Duvernet est allé prendre auprès de *Monsieur*.

Je suis avec un profond respect, etc.

Signé, baron DESCORCHES.